

# Récapitulatif

**Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet GAEC DES MERVEILLES sur la commune principale de l'AIOT La Jaquelinier 79130 Neuvy-Bouin.**

**La référence de votre dossier est A-2-9ASLFYRX2 et concerne une demande de type "une déclaration initiale"**

**Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.**

Votre dossier a été transmis le 24/11/2022 à 17h30 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- (pour rappel, déclarant)
- (pour rappel, mandataire)

## 1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](http://Service-public.fr)

## 2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET

Nom : **MIGNOT**

Prénom : **ERIC**

Fonction : **Conseiller Bâtiment**

Adresse électronique :

Téléphone portable :

Personne morale

N° SIRET **90265402900013**

Raison sociale **GAEC DES MERVEILLES**

Forme juridique **Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

**28 RUE DES MERVEILLES**

**POUGNE HERISSON**

**79130 POUAGNE HERISSON**

Signataire

Nom : **GRELLIER**

Prénom : **LAURENT**

Qualité : **Gérant**

Adresse électronique :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Référent

Nom : **MIGNOT**

Prénom : **ERIC**

Fonction : **Conseiller Bâtiment**

Adresse électronique :

Téléphone portable :

Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique :

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **GAEC DES MERVEILLES**

Description des activités :

**Atelier de 70 Vaches Laitières de race Jerseyaise en production de lait Biologique sur le site de la Jaquelière Commune de NEUVY-BOUIN. Demande de Permis de Construire pour une plateforme de stockage fumier Couverte de 270 m2**

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

### 4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse La Jaqueliniere 79130 Neuvy-Bouin

X : 438508

Y : 6627056

Projection : Lambert 93

Communes sur lesquelles est implantée l'installation :

- 79130 POGNE HERISSON

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2101	2-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre de vaches 70 u	D	
1530	2	Dépôts de papiers, cartons ou analogues	Volume présent 3000 m3	DC	

## 6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Réseau public de distribution d'eau **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **5000**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **OUI**

Origine et la nature des eaux résiduaires :

**Eaux Blanches de nettoyage de la machine à traire et du tank Eaux vertes de l'aire d'attente et des quais de salle de traite**

L'exutoire des eaux résiduaires :

**En milieu naturel ou au réseau d'assainissement collectif dépourvu de station d'épuration**

Est-il prévu un traitement ou prétraitement sur site des eaux résiduaires avant rejet ? **OUI**

Traitement :

**Stockage dans une poche à effluents de 100 m3 existante et projet d'une deuxième poche de 200 m3**

Volume maximum annuel rejeté dans le milieu naturel : **400**

Commentaires sur les rejets d'eaux résiduaires :

**Epandage des effluents d'élevage sur prairies à proximité de l'exploitation selon le calendrier prévu**

Est-il prévu un épandage ? **OUI**

Origine et la nature des matières épandues :

**700 Tonnes de fumier de bovins épandues par an et 400 m3 d'effluents d'élevage**

<b>Pacage</b>	<b>Nom exploitant</b>	<b>Numéro îlot</b>
79161519	GAEC DES MERVEILLES	1
79161519	GAEC DES MERVEILLES	21

Surface totale du plan d'épandage (en ha) **120**

Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N) **13660**

A1 : Dont épandue sur les terres de l'exploitation (en kg N) **13660**

A2 : Dont épandue sur les terres mises à disposition par un tiers (en kg N) **0**

B1 : Dont produite sur l'installation (en kg N) **13660**

B2 : Dont provenant d'un tiers (en kg N) **0**

Capacité de stockage des matières épandues (en mois) **6**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**Bâche+ ficelle+filet=ARSICAUD Thierry La Chapelle ST Etienne(79). Huiles usagées et bidons vides produits lessiviels=Vital Concept Loudéac (22) Piquants, coupants, flacons vides: Clinique Vétérinaire EVA Chiché(79)**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**Présence de 2 extincteurs dans l'Exploitation**

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

**Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

## **7 - Pièces justificatives**

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

**Autorisation de déclaration ICPE.pdf**

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

**PC 2 MASSE GAEC DES MERVEILLES.pdf**

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

**Vue en plan IC GAEC DES MERVEILLES.pdf**